

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 02 mai 2022



Arsene conseille Pechel et Bpifrance dans le cadre du LBO du Groupe Louis Tellier

Notamment conseillés par Arsene, Pechel et Bpifrance, aux côtés de Jean-Philippe Molinari et ses équipes, prennent une participation majoritaire au capital du Groupe Louis Tellier, spécialiste de la fabrication et de la commercialisation d'ustensiles de cuisine et de pâtisserie à destination des professionnels et des particuliers. L'opération permet la sortie des actionnaires actuels, UI Investissement, Société Générale Capital Partenaires, Equitis et Pierre Tellier.

Le Groupe Louis Tellier est spécialisé dans la fabrication et la commercialisation d'ustensiles de cuisine et de pâtisserie à destination des professionnels et des particuliers. Le groupe détient notamment les marques emblématiques Louis Tellier, créée en 1947 et reconnue pour ses moulins à légumes, mandolines et machines à raclette, et Gobel, créée en 1887 et dédiée à l'univers de la pâtisserie (moules, plaques à madeleines).

Avec l'un des plus larges catalogues du marché (plus de 3 000 références), Groupe Louis Tellier commercialise ses produits en France et à l'international (35% de son chiffre d'affaires), notamment en Amérique du Nord. Le groupe opère auprès de distributeurs spécialisés à destination des professionnels et des particuliers, et a récemment développé son offre en e-commerce avec le lancement de deux sites dédiés.

Groupe Louis Tellier dispose de 2 sites de production français, situés à Joué-lès-Tours et à Argenteuil. En 2014, Louis Tellier a reçu le label Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV). Véritable marque de reconnaissance de l'Etat, il distingue des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence.

Arsene a conseillé Pechel et Bpifrance sur les aspects fiscaux de l'opération. L'équipe était composée de Franck Chaminade (Associé), Noémie Bastien (Manager) et Chloé Sevilla (Collaboratrice).

Autres conseils sur l'opération :

Acquéreurs :

ReG Fund (Denis Catz, Tancrède Colas, Diane Perrin-Pelletier), Bpifrance (Fabrice Lemarchand, Axel Piriou et Hortense Jacon), Jean-Philippe Molinari

Cédants :

UI Investissement (Olivier Jarrousse, François Gressant, Edouard Vilmer), Société Générale Capital Partenaires (Frédéric Coupet, Sherzod Zufarov), Equitis Gestion, Pierre Tellier.

Banquiers seniors :
CIC (Rémi Bruyelle, Magali Morel, Laure Mathevet), Crédit Agricole (Karine Lustiere, Alexandre Cuen)

Conseil M&A – Cédants :
Invest Corporate Finance (Bertrand Le Galcher Baron, Alan Le Roux, Tristan d’Harcourt)

Conseils juridiques – Acquéreurs :
Corporate : Levine Keszler (Nicolas de Courtivron, Aude Manzo-Keszler)

Due diligence financière – Acquéreurs :
Exelmans (Stéphane Dahan, Manuel Manas, Maxime Grelou)

Due diligence stratégique – Acquéreurs :
Neovian Partners (Patrick Richer, Théo Petitjean)

Due diligence ESG / Accompagnement performance durable – Investisseurs :
Frédéric Stoll, Eric Desgages, Nathanael Westphal

Conseil juridique – Management :
B.Legal (Gaspard Brulé), Foley Hoag (Frédéric Cohen, Benjamin Bernard)

À propos d’Arsene

Arsene est le premier cabinet d’avocats indépendant, exclusivement spécialisé en fiscalité. Membre fondateur du réseau international Taxand (50 pays, 400 associés, 2500 fiscalistes), le cabinet est indépendant de toute firme d’audit ou juridique.

Créé en 2004, le cabinet offre un service sur-mesure dans tous les principaux domaines d’activité. Forte de 24 associés parmi les 140 fiscalistes établis à Paris, l’équipe d’Arsene accompagne ses clients dans la gestion de leur fiscalité, dans un environnement international.

www.arsene-taxand.com

Contacts media : Enderby

Damien Piganiol – T +33 (0)6 46 45 21 23 – dpi@enderby.fr

Sophie Regaud – T +33 (0)6 60 03 68 57 – sre@enderby.fr